

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DIMANCHE 04 FEVRIER 2018

De 9 h à 17h00

MAISON DES SPORTS D'AQUITAINE

2 avenue de l'université

33400 TALENCE

- **9 h 00 - 12 h 00 - REUNION DES COMMISSIONS**
(Commission Technique Régionale – Proposition d'un nouveau Président à l'AG)

ORDRE DU JOUR AG EXTRAORDINAIRE

- **13 h 30 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**
Vote : Adoption de nouveaux statuts

ORDRE DU JOUR AG ORDINAIRE

- **14 h 00 – OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**
- Accueil des présidents et des délégués - Enregistrement des mandats à partir de **10h00**
- Présentation des invités
- Approbation du PV de l'assemblée générale du 5 février 2017
- Rapport du Président et présentation nouveau logo
- Rapport du trésorier
 - Exercice 2016/2017 : comptabilité du CIALPC
 - Rapport de l'expert comptable – Quitus au trésorier - Budget
 - Budget Prévisionnel 2017/2018

- Rapport du secrétaire
- Adoption nouveau règlement intérieur et règlement financier
- Election du nouveau Président de CTR
- Nominations au conseil des sages
- Rapport du Conseiller Technique Régional Jeunesse et Sports, David BONNET
- Intervention de Philippe CONSTANTIN, Directeur de la Base Fédérale
- Synthèse du rapport des commissions
- Remise des médailles
- Divers
- **17h00 -Clôture de l'Assemblée Générale**

NB : - l'ordre des divers thèmes pourra être modifié selon les circonstances

- Vous pourrez retrouver l'ensemble des documents au-fur-et-à-mesure des envois sur

www.plongee-cias.org

- Chaque club recevra ultérieurement son mandat du délégué officiel et le modèle de pouvoir

Le Président du CIALPC